

M

DECRET N°76-33 du 9 Février 1976

portant nomination du Camarade ZINSOU Benjamin, Administrateur Civil, en qualité de Directeur de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des ministères, notamment son article 15 ;
VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
VU le décret N°75-186 du 18 août 1975, portant création d'un établissement public de l'Etat dénommé Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) ;
Sur proposition du Président du Comité Central ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade ZINSOU Benjamin, Administrateur Civil, est nommé Directeur de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 9 Février 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail,

Capitaine Adolphe BIAOU

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 MFPT 4 autres ministères 12 INFOSEC 4 Intéressé 2 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 DB-DCF-Solde 3 Trésor 4 DI 4 IAA 1 DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc. 4 DPE au MFPT 2 JORPB 1